

# LES PETITS ECOLIERS

2013-2014

Bien vivre  
ensemble  
à l'école



Journal

Ecole Fondamentale Notre-Dame de Braives

Cycle 2½ - 8



Proxy

**Chaussée de Tirlemont 6/A 4260 Braives**

**Tel 019 69 94 88**

**JOURNAL PERDU ?  
PENSEZ AU SITE  
DE L'ASSOCIATION DE PARENTS !  
[HTTP://NDBRAIVES.WORDPRESS.COM/](http://ndbraives.wordpress.com/)**



Une question, une remarque, un souhait ...  
à communiquer à l'association de parents?

Une boîte à suggestions est à votre disposition dans  
le hall d'entrée de l'école : n'hésitez pas à l'utiliser!

## SOMMAIRE

LE MOT DE LA DIRECTRICE.....	1
PHOTOS DES INSTITUTRICES.....	1
OBJECTIFS ÉDUCATIFS.....	2
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES.....	2
PROJET D'ÉTABLISSEMENT.....	3
RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR.....	4
TARIF DES REPAS.....	7
PISCINE.....	7
GARDERIE ET CLASSE D'AIDE AUX DEVOIRS	7
MARDI FRUITS.....	8
POUVOIR ORGANISATEUR.....	8
ASSOCIATION DE PARENTS.....	9
COUR ARRIÈRE.....	9
COUR AVANT.....	10
LIENS UTILES.....	12
ACTIVITÉS.....	13
LES VOYAGES.....	15



## LE MOT DE LA DIRECTRICE



Chers parents,

Une nouvelle année scolaire commence, après des vacances qui, je l'espère vous auront été

bénéfiques.

Cette rentrée marque un grand changement pour nos nouveaux élèves, mais aussi pour les petits de 2,5 ans qui découvrent pour la première fois le monde de « l'école ».

Nous leur réserverons un accueil tout particulier pour qu'ils s'adaptent au mieux à leur nouvel environnement.

Dans le courant du mois de septembre, dans chaque classe sera organisée une réunion parents/enseignants qui aura pour objet de donner toutes les informations nécessaires pour le bon déroulement de cette année scolaire.

Je remercie d'ores et déjà les enseignantes qui ont œuvré pour préparer cette rentrée avec soin, ainsi que l'Association de Parents de l'école pour la rédaction de ce livret.

A tous, je souhaite une excellente année scolaire 2013-2014.

Isabelle DETIEGE

## LES INSTITUTRICES



Mme Emilie  
1<sup>re</sup> maternelle



Mme Babeth  
2<sup>e</sup> maternelle



Mme Isabelle  
1<sup>re</sup> maternelle  
2<sup>e</sup> maternelle  
Directrice



Mme Christine  
3<sup>e</sup> maternelle



Mme Anne-Françoise  
1<sup>re</sup> primaire



Mme Marie-France  
1<sup>re</sup> primaire  
2<sup>e</sup> primaire



Mme Geneviève  
2<sup>e</sup> primaire

## OBJECTIFS EDUCATIFS

### DÉCRET «MISSIONS» : FINALITÉS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Promouvoir la **confiance en soi** et le **développement** de la personne de chacun des élèves.

Amener tous les élèves à **s'approprier** des savoirs et à **acquérir** des compétences qui les rendent aptes à **apprendre toute leur vie** et à **prendre une place active** dans la vie économique, sociale et culturelle.

Préparer tous les élèves à **être des citoyens** responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, plu-

raliste et ouverte aux autres cultures.

Assurer à tous les élèves des chances égales **d'émancipation sociale**.

### PROJET ÉDUCATIF DES ÉCOLES CATHOLIQUES

La solidarité responsable

L'intériorité

La créativité

Le respect de l'autre

Le sens du pardon

Le don de soi

La confiance dans les possibilités de chacun



## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE «L'ÉCOLE DE LA REUSSITE»

Donner du sens aux apprentissages.

Assurer la continuité dans les apprentissages.

Respecter les rythmes individuels par la différenciation des apprentissages.

Harmoniser le passage maternelle-primaire.

Empêcher tout redoublement pendant le cycle.

Conforter les équipes dans une dynamique de réussite.

Associer les parents de tous milieux à la vie de l'école.

Favoriser l'ouverture de l'école sur son environnement.

(extrait du décret «Missions prioritaires»)

### PROJET PÉDAGOGIQUE DU RÉSEAU LIBRE CATHOLIQUE

Les types de pédagogie (« Pour une

pédagogie de l'école chrétienne fondamentale d'aujourd'hui ») :

Une pédagogie fonctionnelle centrée sur l'enfant, suscitant des dynamismes individuels pour réaliser un apprentissage dans un contexte significatif et dans des activités fonctionnelles.

Une pédagogie participative où le groupe d'enfants avec l'(es) adulte(s) sont partenaires dans le choix, l'organisation, la réalisation, l'évaluation des différentes activités à partir des nécessités, des besoins des uns et des autres.

Une pédagogie différenciée proposant des apprentissages qui respectent l'évolution de la pensée enfantine, respectueuse du type d'intelligence de chaque enfant, afin que chacun, par des voies qui lui sont propres, puisse atteindre le maximum de responsabilités.

## PROJET D'ETABLISSEMENT

Nos priorités pour 2 à 3 ans  
(2011-2012, 2012-2013, 2013-2014) :

### POUR DEVENIR UN CITOYEN RESPONSABLE

*L'école est un chemin de liberté parce que l'enfant apprend à obéir au droit plutôt qu'à la force.*

Toute initiative visant à promouvoir une meilleure compréhension et appropriation des règles permet de développer le sens de la responsabilité des élèves.

Il faut donc **bien connaître son « métier d'écolier »**.

Il faut **connaître ses droits et ses devoirs** (à l'école, contribuer à élaborer un règlement de vie de la classe ou de l'école).

Il faut **se respecter, respecter l'autre, savoir se contrôler, être poli**.

Il faut **faire attention à se protéger**, à la maison, à l'école, dans la rue (sécurité domestique, sécurité routière, règles de prudence dans toutes les situations à risques).

### POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

*L'égalité des élèves devant la loi, l'identité de leurs droits et de leurs devoirs, quelles que soient leurs particularités, est le principe même de la communauté scolaire.*

L'égalité à l'école:

C'est **prendre la parole** à son tour et à bon escient, s'exprimer et écouter, essayer de comprendre l'autre.

C'est **accepter les règles** qui s'ap-

pliquent également à tous en s'intégrant dans un groupe de travail, de jeu ou de pratique sportive.

C'est **apprendre à régler des conflits de façon juste**, savoir se défendre, et ne pas mettre l'autre en danger.

C'est **tenir sa parole** et ne pas tromper l'autre puisqu'on le considère comme son égal.

### POUR LE RESPECT DES DIFFÉRENCES

*La réciprocité des droits et des devoirs forge le sentiment d'une solidarité entre élèves.*

En **accueillant** un nouveau, en aidant un enfant malade ou handicapé.

En **s'entraidant et en venant en aide** dans le travail et dans la vie scolaire, en sachant gagner et perdre dans le jeu, en prêtant et partageant.

En **partageant** les ressources de l'environnement avec les autres, en ne gaspillant pas l'eau, l'énergie, en préservant la nature pour les générations à venir.

En **osant** parler, en se confiant, en considérant l'autre comme un ami.



# REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

## FRÉQUENTATION ET OBLIGATION SCOLAIRE.

### HORAIRE.

L'école a adopté l'aménagement du temps scolaire suivant :

- Début des cours **8h50**
- Sortie de midi 11h55
- Rentrée de midi 13h00
- Sortie de l'après-midi **15h35**

### ARRIVÉE DU MATIN.

Les enfants sont accueillis **à partir de 8h15**. Avant cette heure, la garderie est organisée à l'école communale.

**Petit rappel** : la garderie se facture au nombre de minutes que l'enfant reste à la garderie et non pas à l'heure.

Entre 8h15 et 8h30, les enfants sont accueillis à l'intérieur des classes.

**A partir de 8h30, TOUS** les enfants sont sous la surveillance d'une enseignante dans la cour. Pour des raisons de sécurité et de responsabilité légale, aucune surveillance ne sera assurée à l'intérieur du bâtiment à l'exception des enfants de 1<sup>re</sup> maternelle et classe d'accueil (Madame Émilie) qui seront surveillés par une enseignante dans leur classe.

Modification de l'horaire en fonction des conditions climatiques.

Pour éviter tout encombrement dans le couloir, les enfants de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> primaires vont déposer leur mallette sous le préau ou sur leur ligne de

rang, les enfants des classes maternelles déposent leur cartable dans leur panier respectif.

**A 8h50**, les enfants rentrent en classe et **les cours commencent pour tous**. Il est demandé à **tous** les parents de déposer leur enfant et de ne pas s'attarder afin de ne pas déranger le bon déroulement de la classe.

Quand la sonnerie retentit, **tous les enfants** se rangent en silence. A partir de ce moment, les enfants **sont pris en charge par l'enseignante**.



## PRÉSENCE DE L'ENFANT (EN OBLIGATION SCOLAIRE) À L'ÉCOLE...

Les parents veillent à ce que leur enfant fréquente **régulièrement** l'école et y **arrive à l'heure pour le début des cours**.

L'élève doit participer à **tous les cours** et aux activités pédagogiques organisées par l'école. En ce

qui concerne la piscine, les cours de natation sont obligatoires sauf certificat médical remis avant le cours.

Le journal de classe est un moyen de correspondance entre l'école et les parents. Les retards, les congés et le comportement de l'élève y sont inscrits ou rappelés.

Une information, donnée à temps via le journal de classe, indique toute tâche imposée à domicile et le matériel nécessaire aux prochains cours. Les parents **contrôlent chaque jour** le journal de classe de leur enfant **et signent les remarques** qui s'y trouvent et répondent aux **convocations** de l'école.

### LES RETARDS...

Il est important de prendre de bonnes habitudes dès le plus jeune âge. Les élèves en retard ne peuvent se présenter à l'école qu'accompagnés de leurs parents ou d'un mot d'excuse. Les retards (après 9h30) répétés ou importants sont assimilés à des absences.

### LES ABSENCES...

Toute absence doit être justifiée. Les seuls motifs d'absence reconnus sont les suivants :

L'indisposition ou maladie de l'élève (un certificat médical doit être remis à l'enseignante si l'absence dépasse 2 jours).

Le décès d'un parent ou d'un allié de l'élève jusqu'au 4<sup>e</sup> degré.

La convocation par un organisme officiel (commune, tribunal...)

Un cas de force majeure ou des cir-

constances exceptionnelles qui seront appréciées par le chef d'établissement.

**Toute absence pour d'autres motifs sera considérée comme non justifiée et peut avoir des conséquences sur la validité des études (Circulaire ministérielle du 19 avril 1995).**

### SORTIE DES CLASSES.

**En vue de sécuriser la sortie des classes**, les enfants de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> primaires attendent sur **leur ligne. Le feu vert est donné par leur institutrice.** Les enfants ne peuvent rejoindre leurs parents qu'à ce signal.

Les enfants des classes maternelles **attendent sur le tapis de leur classe** respective que leur institutrice aperçoive un membre de leur famille. **A ce moment, l'enfant est envoyé vers celui-ci.** Une institutrice est chargée de surveiller le passage des enfants à la barrière.

Il est demandé aux parents des enfants de maternelle, d'attendre leur enfant au-dessus de la cour ou sous le préau.

**Ce sont d'abord les parents qui apprennent aux enfants le savoir-être, la maîtrise de soi et le respect des autres.**

**ATTENTION** : lorsque l'enfant est près de ses parents, **il est sous leur responsabilité**, il ne peut redescendre dans la cour que pour un oubli éventuel.

**Le parking** se fait à l'arrière de l'école et non sur les trottoirs. Pensez aux piétons!

## PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE.

Pour être admis dans l'année primaire suivante, les enfants devront obtenir la dernière période 60% en mathématiques et 60% en langue française.

## VACANCES ET CONGÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS...

Une feuille est remise en début de chaque année scolaire.

## LA VIE AU QUOTIDIEN...

### RÈGLES DE VIE.

Un respect et une confiance mutuels (enfants – parents – enseignants) sont indispensables à l'épanouissement de chaque enfant. L'école favorise l'ouverture de l'élève sur le monde et assure avec la famille l'éducation globale de l'enfant. Les enseignants apprennent aux enfants les connaissances et le savoir-faire.

## VÊTEMENTS ET OBJETS DE VALEUR / GADGETS

Les vêtements doivent être **marqués**. L'école ne peut être tenue responsable de la perte de bijoux et objets apportés à l'école.

Éviter de mettre des boucles d'oreilles aux petites filles, elles peuvent être source d'accident.

Jouets et jeux, sources de conflit (perte, vol, casse, blessure...) sont

**interdits**. Les doudous et tétines (en accueil et 1<sup>re</sup> maternelle) sont les seuls objets autorisés.

**Exceptions** : ballons en plastique, cordes à sauter, élastiques.

## A L'ÉCOLE, POUR CONSTRUIRE SON AUTONOMIE,

**Il faut cultiver le respect de soi et des autres, le respect des bâtiments et des meubles mis à notre disposition.** En cas de non respect du matériel scolaire, les enfants pourront être amenés à effectuer des actions de remise en état.

## L'ARGENT.

Pour une question d'organisation, lorsque vous confiez de l'argent à votre enfant, faites-le toujours dans une **enveloppe nominative** représentant la somme, la date et le motif du paiement. Celle-ci sera **remise** par l'enfant à **une enseignante**.

## REPAS SCOLAIRES.

Les dîners doivent être payés **OBLIGATOIREMENT** le vendredi de la semaine précédente, dans une **enveloppe nominative**. **En cas d'oubli ou de non paiement des dîners, prévoir des tartines à votre enfant pour la semaine suivante.**



## COMMUNICATION AVEC LES PARENTS.

### Comment rencontrer un enseignant?

- De 08h40 à 08h55 (bref entretien).
- Demander un rendez-vous.
- L'enseignant vous convoque.

### Comment rencontrer la direction?

- De 08h40 à 08h55 (bref entretien).
- Demander un rendez-vous.
- Après les cours.
- La direction vous convoque.

Le journal de classe (pour les classes primaires) et le carnet de communication (pour les classes maternelles) sont également un moyen de correspondance entre l'école et les parents. Les retards, les congés, les informations de dernière minute et le comportement de l'élève y sont inscrits ou rappelés.

## TARIF DES REPAS



Repas chaud en primaire :	3,35 €
Repas chaud en maternelle :	2,85 €
Frites :	1,30 €
Soupe :	0,30 €

## PISCINE



Piscine maternelle :	2,00 €
Piscine primaire :	3,20 €

## GARDERIE ET CLASSE D'AIDE AUX DEVOIRS

La garderie est assurée par l'A.S.B.L. « enfants contents, parents aussi » à l'école communale de Braives.

Elle accueille les enfants de **6h45 à 8h15** le matin et de **15h30 à 18h30** le soir.

L'intervention financière des parents est fixée à 1,20 € par heure et par enfant. Une ristourne est accordée aux parents souscrivant à une domiciliation bancaire (3 % de réduction pour 1 ou 2 enfants et 5 % pour 3 enfants ou plus vivant sous le même toit).

Vous recevrez un relevé de présences à la fin de chaque mois.

Pour les parents qui le souhaitent, une classe d'aide aux devoirs accueille les enfants inscrits aux horaires suivants: lundi, mardi et jeudi de 16h à 17h.

Une participation complémentaire de 0,30€ par classe de devoirs est demandée. Ce supplément figurera sur la facture mensuelle des garderies.





Dans le but de sensibiliser les enfants à une alimentation saine et équilibrée, ils reçoivent des fruits de production locale chaque mardi.

*“Les madames nous donnent des pommes, des poires ou des fraises. C’est chouette! Pourquoi elles n’ont pas inventé la semaine fruits?” Louis - 3<sup>e</sup> maternelle*

## POUVOIR ORGANISATEUR

### MOT DE LA PRÉSIDENTE DU POUVOIR ORGANISATEUR.

Aux parents des élèves de l’école Notre-Dame.

Tout d’abord, un tout grand merci pour l’inscription de votre enfant dans notre école.

Merci pour la confiance que vous accordez à nos enseignants et à notre établissement.

Sans vos enfants, notre école ne peut pas vivre !

La direction et les enseignants mettent tout en œuvre pour que le développement et l’épanouissement de votre enfant s’effectuent dans les meilleures conditions.

S’il faut des enfants pour faire vivre une école, il faut également un Pouvoir Organisateur pour que l’école puisse vivre !

Le Pouvoir Organisateur est une A.S.B.L. de gestion de l’école. Son rôle est de désigner, nommer la direction, les enseignants, d’entretenir les bâtiments et de gérer les finances de l’école...

Toute cette gestion se fait au sein de l’A.S.B.L. de l’école Notre-Dame, dans le respect mutuel de chacun des membres, et nos décisions finales sont toujours prises en tenant compte de bien-être de l’enfant.

En cette période de rentrée, au nom de tous les membres du Pouvoir Organisateur, je souhaite à tous une excellente rentrée scolaire et un travail journalier et régulier pour des résultats fructueux.

Bernadette Limbort

Durant l’année scolaire, vous entendrez parler de l’**U.P.E.B.**

Entendez par là, L’**Union** pour la **P**romotion des **E**coles de **B**raives.

C’est une A.S.B.L. qui a été créée par Monsieur le Ministre Pierre Hazette lorsqu’il était échevin à Braives. Elle a été revue et les statuts ont été publiés au moniteur le 17/10/2002.

L’activité de l’A.S.B.L. s’exerce au profit des enfants fréquentant les écoles fondamentales, libre et communale de Braives-centre et depuis 2002, l’école d’Avennes.

Elle a pour objet :

de recueillir les fonds nécessaires à la distribution des cadeaux de Saint-Nicolas aux enfants des écoles de Braives-centre et d’Avennes,

de promouvoir tout ce qui peut développer l’éducation intellectuelle, culturelle, physique, sociale, civique dans ces écoles ainsi que tous services propres à assurer leur promotion.

## ASSOCIATION DE PARENTS

Nous sommes un groupe de parents désireux de s'investir dans l'école de nos enfants pour le bien-être de tous. Nous réfléchissons à divers projets pour améliorer ce bien-être et, en collaboration avec les institutrices, nous organisons des activités qui d'une part, favorisent la rencontre entre parents et d'autre part, permettent de récolter de l'argent. Les sommes récoltées sont ensuite réinvesties dans des spectacles, clôtures ou autres glaçons pour boîtes à tartines, ou encore le petit journal...

Après l'aménagement de la cour arrière, notre prochain grand projet est la construction d'un préau afin que nos enfants puissent jouer à l'extérieur même les jours de grisaille: si vous êtes intéressés par ce projet ou que vous avez une expertise en la matière: n'hésitez pas à nous faire signe!

Le comité est ouvert à toutes et à tous... Si cela vous intéresse, faites-vous connaître!

### *QUEL INVESTISSEMENT PERSONNEL?*

Chacun s'investit selon ses disponibilités: une heure, une réunion, un après-midi ou plus ...

Peu de réunions sur l'année (+/- 5)

### *ACTIVITÉS DÉJÀ RÉALISÉES :*

Petit-déjeuner de la rentrée.

Cortège de Carnaval.

Fancy-fair.

Brocante pour enfants.

Aménagement de la cour arrière.

Aide aux institutrices lors du marché de Noël et au PO lors de la journée d'entretien des bâtiments.

Participation financière: achat d'un appareil photo, d'un lecteur CD, de collations lors de sorties scolaires...

Les Petits Écoliers, journal de l'école.

***N'HÉSITEZ PAS À NOUS REJOINDRE!!!***

## COUR ARRIERE

Ça y est ! Nos aventuriers ont un grand terrain de jeux verdoyant !

En effet, grâce à quelques bénévoles courageux et aux bonnes idées, l'espace derrière l'école est aménagé. Les jours de beaux temps, les enfants peuvent maintenant jouer en pleine verdure. Tous les loustics de l'école peuvent ainsi profiter d'un grand

espace, mais aussi de coins et recoins pour courir, sauter, s'inventer des cabanes, bref encore plus s'amuser !

Un projet de longue haleine mené par Marie, Manu, Julie et Valérie! Merci à tous nos sponsors, à la commune et à tous les parents qui ont rendu ce projet possible!





Veillez à ne pas mettre à vos enfants leurs plus beaux vêtements, ils pourraient les salir.



## COUR AVANT

Ces mêmes bénévoles augmentés de Patrice et autres bonnes volontés ont également œuvré à la rénovation du petit train dans la cour de récréation à

l'avant. Une belle surprise pour tous les enfants lors de la rentrée !  
Un tout grand merci à ces fins bricoleurs !



Egayez vos fêtes !

Location de jeux géants,

Pêche aux canards,

Machine à barbabapa,  
popcorn,

Hélium et ballons.

[www.fetedesjeux.be](http://www.fetedesjeux.be)



- Plus de 20 jeux différents de 5 à 15 €/pièce pour le week-end
- Packs thématiques
- Machine à popcorn/barbabapa professionnelle – facile d'usage
- Livraison gratuite sur 15 km au départ de Boëlle (Geer)

Soyez curieux, visitez  
notre site internet .

**0479/92.58.12**

**Un commerce qui roule**  
Pour vos évènements,  
j'ai un atelier de Broderies

**MoBiLe!!!**

**La p'tite Brodeuse**  
0486/572.527.  
catherine.renard@hotmail.com

**Mug ou Tirelire**  
15€ avec 1 Photo

**Doudou**  
avec Prénom 25€

**Casquette**  
15€ avec Prénom

**Broderie sur Tapis de selle**  
7 Lettres pour 12€

**Le plaisir d'offrir!!!**

**Impressions de vos photos.**  
**0486/572.527.**

**Marque Page**  
10€

**Pochette pour Smartphones**  
30€ avec 1 Photo  
30€ avec 2 Photos

**Plaque pour Box**  
15€

**Porte Clefs**  
10€ avec 1 Photo

**Yamaha**

**Plaque Allé 30€**  
Prénom, Clé, Prénom, Adresse, Téléphone, Vidéo, My Calendar, Identification, Matricule, Immatriculation, 50€

**Sac de Sport**  
15€

**Charton**

**Mon atelier Mobile!!!**

## LIENS UTILES

### **ECOLE FONDAMENTALE NOTRE-DAME DE BRAIVES**

Place du Carcan, 13 – 4260 Braives  
Directrice : Isabelle Detiège  
Tél : 019/69.85.24  
[ec002383@adm.cfwb.be](mailto:ec002383@adm.cfwb.be)

### **POUVOIR ORGANISATEUR**

Bernadette Limbort - Présidente  
Tél: 019/69.80.04  
[fermelimbort@skynet.be](mailto:fermelimbort@skynet.be)

### **ASSOCIATION DE PARENTS**

<http://ndbraives.wordpress.com/>  
[ndbraives@gmail.com](mailto:ndbraives@gmail.com)

### **ECOLE DE BRAIVES-CENTRE (GARDERIE ET POURSUITE DU CURSUS SCOLAIRE : 3<sup>E</sup> - 6<sup>E</sup> PRIMAIRE)**

Place du Carcan, 2 – 4260 Braives  
019/69.91.64

### **CENTRE PMS LIBRE DE HESBAYE**

Rue J. Wauters, 41a Waremme  
019/67.78.64

### **EXTRASCOLAIRE/SPORTS/STAGES**

#### **ENFANTS CONTENTS, PARENTS AUSSI A.S.B.L. (ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - GARDERIES)**

Rue du Cornuchamp, 5 – 4260 Braives  
Tél : 019/69.62.22  
[www.braives.be/accueilextrascolaire.aspx](http://www.braives.be/accueilextrascolaire.aspx)

#### **SPORT EDUCATION MEHAIGNE (SEM) A.S.B.L. (TOUT SUR LE SPORT À BRAIVES)**

Rue de Dreye – 4260 Fallais  
Tél : 0496/26.83.91  
[www.braives.be/sem.aspx](http://www.braives.be/sem.aspx)

### **MAISON DE LA MEHAIGNE ET DE L'ENVIRONNEMENT RURAL (MMER) A.S.B.L. (ACTIVITÉS NATURE)**

Rue du Moulin, 50 – 4261 Latinne  
Tél : 019/54.40.48 – [www.mmer.be](http://www.mmer.be)

### **CENTRE CULTUREL BRAIVES- BURDINNE**

Chemin du Via, 20 – 4260 Braives  
Tél : 019/54.92.50  
[www.culture-braives-burdinne.be](http://www.culture-braives-burdinne.be)

## DIVERS

### **BIBLIOTHÈQUES (RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE BURDINALE- MEHAIGNE)**

Filiale de Braives:  
Chemin du Via, 20 – 4260 Braives  
Filiale de Fallais:  
Rue de Dreye, 13 – 4260 Fallais  
Tél : 019/54.92.55  
[www.braives.be/bibliotheques.aspx](http://www.braives.be/bibliotheques.aspx)

### **COMMUNE DE BRAIVES**

Rue du Cornuchamp, 5 – 4260  
Braives  
Tél : 019/69.62.80 – [www.braives.be](http://www.braives.be)

### **UNITÉ PASTORALE STE-MARIE EN MEHAIGNE**

Rue du Sacré coeur, 6 – 4260 Braives  
Tél : 019/69.85.17

### **GUIDES DE L'ÉTOILE DE BRAIVES**

19<sup>e</sup> Unité GCB Liège Ouest  
Chef d'Unité : Patrick Delperdange  
[pdelperdange@besix.com](mailto:pdelperdange@besix.com)  
[www.etoiledebraives.be](http://www.etoiledebraives.be)

# ACTIVITES

## PETIT-DÉJEUNER DE LA RENTRÉE

**POURQUOI ?** Pour financer les projets de l'association des parents (rénovation du train dans la cour, projet du préau, achats de jeux...)

### FAIRE CONNAISSANCE

Pour le plaisir de fêter ensemble et en famille la reprise de l'année. C'est l'occasion de se retrouver tous ensemble, institutrices, parents et enfants et faire connaissance devant un bon croissant garni de confiture maison.



**A RETENIR:** le petit déjeuner 2013 a lieu ce 8 septembre.

## JOURNÉE TRAVAUX D'ENTRETIEN

**QUAND ?** Dimanche 8 septembre

**POURQUOI ?** Entretien des cours et les infrastructures de l'école, nettoyer les corniches et les rigoles, faire les travaux de peintures.

### DANS UN BEL ENVIRONNEMENT

Il est essentiel de permettre à nos enfants d'évoluer dans un cadre agréable et sécurisé. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, que l'on soit expert en bricolage ou que l'on ait deux mains gauches, que l'on soit disponible toute la journée ou une heure. Merci aux gentils parents qui mettent la main à la pâte !



## REPAS DE L'AMITIÉ

**QUAND ?** Samedi 12 et dimanche 13 octobre

**POURQUOI ?** Offrir une belle Saint-Nicolas aux enfants

### CHEZ LES BELGES

Rendez-vous devenu incontournable au fil des ans, le traditionnel repas de l'amitié vous invite autour d'un inégalable « moules-frites ». Il s'agit d'un véritable festin regroupant les écoles de Braives et d'Avennes.



Ce repas permet en outre de gâter les enfants lors de la venue du grand Saint.

## VEILLÉE DE NOËL

**QUAND ?** Vendredi 20 décembre à 18h

**POURQUOI ?** Pour célébrer ensemble la fin d'un semestre ainsi que la belle fête de Noël

### AMBIANCE MAGIQUE

Dans l'esprit et la magie de Noël, les enfants nous offrent un spectacle exceptionnel orchestré par leurs institutrices. Quel bonheur de découvrir le tableau vivant de la crèche : petites étoiles, gentils moutons conduits par les bergers, rois mages guidés par un angelot jusqu'au petit Jésus entouré de Marie et de Joseph.

Ne partez pas avant le verre de l'amitié offert après le spectacle !



## CARNAVAL

QUAND ? Le 15 mars

POURQUOI ? Pour financer divers projets comme l'aménagement de la cour arrière, la réfection du petit train, mais aussi l'achat de matériel scolaire...

### A CHACUN SON COSTUME



Suivez le cortège musical et ses princesses, pirates, ours, spiderman et autres fées à travers les rues de Braives jusqu'à l'école où la vilaine macrales est brûlée dans un feu de

joie au milieu des danses. Le tout est arrosé de confettis, cotillons et serpentins !

Dirigez-vous ensuite dans la salle du Roxy, attenante à l'école, où vous pourrez vous régaler de pop-corn et autres douceurs ou pourquoi pas vous laisser tenter par un bol de soupe fumante ou un cornet de pâtes... Enfin, cela mérite bien quelques pas de danse dans une ambiance survoltée !

## LE SPECTACLE DE L'ÉCOLE

QUAND ? Le samedi 22 mars

POURQUOI ? Pour la vie de l'école  
ET LE RIDEAU SE LEVE...



Comme ils sont impressionnants, nos petits bouts sur scène ! Les institutrices réitèrent chaque

année la prouesse de nous offrir un spectacle de qualité et rempli

d'émotions. Leur inventivité, la préparation des enfants, la mise en œuvre des décors, et même leur prestation en bord de scène méritent les applaudissements chaleureux et le grand sourire des parents.

## LE BARBECUE DE L'UPBE

QUAND ? Date à confirmer

POURQUOI ? Le financement des projets scolaires

TOUS ENSEMBLE !



Voici l'occasion de faire le lien entre les écoles dites du haut et du bas ainsi que celle

d'Avennes. Dans la cour et sous chapiteau, venez vous régaler d'une délicieuse assiette garnie ou d'un pain saucisse et faire un brin de causette ou renforcer les amitiés !

## FANCY-FAIR

QUAND ? Le dimanche 1er juin

POURQUOI ? Pour permettre à nos enfants de bénéficier de beaux projets scolaires

C'EST LA FETE !

Château gonflable, jeux en bois, grimages, gâteaux faits maison... tous les ingrédients sont réunis afin de passer une agréable journée à la découverte de l'école et de ses acteurs. Pour l'occasion, vous pouvez visiter l'école et partager l'ambiance de classe de vos enfants ainsi que découvrir leurs réalisations.



# LES VOYAGES

## LES CLASSES DE DÉPAYSEMENT

QUI ?

Les élèves de 3e maternelle

QUAND ?

Du mercredi 18 au vendredi 20 septembre

POURQUOI ?



Les enfants en dernière maternelle se rendent en classe de dépaysement, dans une ferme.

Ils réalisent, de manière ludique, diverses activités ayant un lien avec la vie à la campagne.

Nous pouvons avoir de leurs nouvelles, découvrir leurs réactions, ainsi qu'admirer quelques photos via le site de l'école.

## LES CLASSES DE MER

QUI ?

Les élèves de 1ère primaire

QUAND ?

Du mercredi 2 au vendredi 4 avril

POURQUOI ?

Chaque année, les élèves de première primaire font le voyage jusqu'à la côte belge et respirent le bon air iodé. Les activités ? Châteaux de sables



fortifiés, ramassage de coquillages, promenades en cuistax, ballades sur la plage, mais aussi visites plus intéressantes les unes que les autres en compagnie de leurs institutrices.





Cadeaux humoristiques  
Carnaval - Cotillons - Artifice  
Bricolage - Décoration



# L'Etincelle

Chaussée de Waremmes 16A 4500 - Huy

[www.etincelle.be](http://www.etincelle.be)

085/23.60.79

[info@etincelle.be](mailto:info@etincelle.be)



Librairie

Herman Laetitia

Rue du Sacré Coeur, 2 - 4260 Braives

Tél.: 019/69.94.48

Ouvert le lundi de 7h30 à 12h00 fermé l'après-midi  
du mardi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00  
le samedi de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à **16h00**

## DATES A RETENIR

- Dimanche 8 septembre :  
petit déjeuner et travaux d'entretien
- Lundi 30 septembre : journée pédagogique
- Samedi 12 et dimanche 13 octobre :  
repas de l'amitié
- Vendredi 20 décembre à 18h : veillée de Noël
- Samedi 15 mars : carnaval
- Samedi 22 mars : spectacle de l'école
- Dimanche 1er juin : journée portes ouvertes

## LIENS UTILES

- Site de l'Association de Parents:  
<http://ndbraives.wordpress.com/>
- Téléphone de l'école:  
019/69.85.24
- Téléphone de la garderie:  
019/69.91.64

